

Maison France Services et Communauté de Communes



Maison France Services et Communauté de Communes



Communiqué :

Solidarité, Ecoute, Réactivité

La communauté de communes, initiatrice et gestionnaire de France Services assure une permanence physique.

Si les locaux sont fermés au public, les rendez-vous sont pris dans le strict respect des barrières sanitaires.

Robert Frairet, président de la Communauté de Communes, a souhaité garder un service minimum pour répondre aux urgences pour le traitement de démarches individuelles.

Ce point d'accueil fonctionne à personnel réduit toutes les matinées.

Le public n'est admis dans les locaux que lorsque les nécessités de service l'obligent. Les agents, Anne-Marie et Nathalie, travaillent sous la forme active de télétravail et de façon simultanée au siège de la communauté de communes.

Une petite parenthèse pour saluer la politique de résorption des zones blanches de Gers Numérique et du Conseil Départemental qui permet au département du Gers de bénéficier d'une infrastructure HD autorisant ce télétravail.

Pour les réponses d'urgence, le traitement individuel des dossiers, l'actualisation de Pôle Emploi, ... les référents habituels des administrations (pôle-emploi, CAF, CPAM, MSA, SPIP, Conseil Départemental ...) réagissent à nos sollicitations.

De même, de nombreuses personnes viennent retirer des attestations dérogatoires de déplacement (Art 3 du Décret du 23 mars 2020).

Le transport à la demande continue également à fonctionner avec les impératifs de gestes barrières, obligatoires et civiques.

Pour Robert Frairet, outre ces contraintes sanitaires à respecter scrupuleusement, le service public, chaque fois que nécessaire, doit être à la portée de la population.

Il abonde ainsi dans le sens de solidarité qui n'échappe ni aux élus, ni aux pouvoirs publics.

Permanences sur rendez-vous de 9 heures à 12 heures.

Tél. CDC/France Services : 05 62 64 89 63

Mail : ccommunes.dartagnan.fezensac@wanadoo.fr

Port. Robert Frairet : 06 11 91 60 57